



Les Nouvelles

Volume 21 — numéro 50—26 mars 2021

Actualités

Un répit mérité pour nos aînés

L'[article](#) paru dans *La Presse*, le 25 mars 2021, indique que le gouvernement du Québec bonifiera le crédit d'impôt remboursable pour le maintien à domicile (CMD). L'objectif est de retarder l'hébergement dans le réseau public de la santé et de proposer un crédit d'impôt pour les 70 ans et plus qui sera majoré de 1 % par année pendant cinq ans. Les dépenses admissibles incluent notamment l'entretien ménager, le déneigement, les services liés aux repas et les soins infirmiers. Monsieur Pierre-Claude Poulin, responsable du Comité revenus et fiscalité à l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) mentionne d'ailleurs que pas moins de 45 % des retraités québécois ne vivent qu'avec 15 000 \$ par année. De plus, les personnes non autonomes ne verront pas leur CMD passer sous la barre des 35 %.

La vaccination en pharmacie

L'[article](#) paru sur le site d'*Ici.radio-canada*, le 22 mars 2021, rappelle que la vaccination contre la COVID-19 est maintenant disponible dans 356 pharmacies mobilisées sur l'île de Montréal. Bien que certaines pharmacies affichent déjà complet, elles devraient pouvoir vacciner 35 600 personnes en deux semaines. De plus, les Montréalais âgés de 60 ans et plus peuvent désormais prendre rendez-vous pour être vaccinés contre la COVID-19.

Réouverture des salles à manger dans les résidences privées pour aînés en zone rouge

L'[article](#) paru sur le site *newswire.ca*, le 23 mars 2021, indique que la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais, autorise les résidences privées pour aînés (RPA) situées dans les régions au palier d'alerte maximale (rouge), dont les résidents ont été vaccinés depuis plus de 21 jours, à rouvrir leurs salles à manger dès le 24 mars 2021. Ainsi, les réouvertures des salles à manger se feront de façon graduelle en fonction de l'évolution de la campagne de vaccination. Toutes les mesures devront être mises en

place afin de faire respecter, en tout temps, la distanciation physique de deux mètres. Les mesures de prévention et de contrôle des infections devront également être appliquées tant à l'intérieur de la salle à manger qu'aux abords de celle-ci. Parmi ces mesures, notons : Plusieurs services pour un même repas devront être offerts aux résidents afin de réduire le nombre de personnes pouvant avoir accès en même temps à la salle à manger; selon la grandeur de la salle, un maximum de 25 à 35 résidents pourra avoir accès à la salle à manger lors d'un même service; une attention particulière devra être portée aux surfaces fréquemment touchées. Les surfaces à risque élevé de contamination dans la salle à manger devront être nettoyées et désinfectées minimalement entre chaque service; deux personnes au maximum pourront s'asseoir à une même table; il sera possible d'installer un plexiglas au milieu d'une petite table afin de permettre à deux personnes de s'y asseoir sans avoir à respecter la distanciation physique; les repas de style buffet et bar à salades devront être retirés.

AstraZeneca de nouveau sur la sellette

L'[article](#) paru dans *La Presse*, le 23 mars 2021, rapporte qu'une agence américaine a mis en doute l'efficacité du vaccin d'AstraZeneca. En effet, selon l'Institut national des maladies infectieuses et des allergies (NIAID), qui supervise des essais cliniques de vaccins aux États-Unis, le laboratoire suédo-britannique a pu utiliser des données obsolètes lors de ses essais cliniques aux États-Unis. Ceci rend une estimation incomplète de l'efficacité du vaccin. Pourtant, AstraZeneca avait défendu son vaccin, mis en doute par une bonne partie des Européens. La compagnie affirmait qu'il était efficace à 80 % chez les personnes âgées et n'augmentait pas le risque de caillots, après des essais cliniques de phase III menés aux États-Unis, avec 32 449 participants.

Les disparités vaccinales se creusent à travers le monde

Dans l'[article](#) paru dans *Le Devoir*, le 23 mars 2021, nous apprenons que certains pays, tel qu'Israël, les Émirats arabes unis, le Royaume-Uni ou le Chili creusent leur avance sur le reste du monde quant à la vaccination. En effet, avec des campagnes vaccinales qui ont atteint la moitié de leur population, moins de trois mois après le début des opérations, plusieurs de ces pays devancent de loin le Canada, qui vient à peine de dépasser les 10 %. Vous pourrez aussi consulter l'ordre de priorité de la vaccination par groupe de population au Québec en suivant ce [lien](#).

Nouvelles des membres et partenaires

Démystifier la vaccination contre la COVID-19

La **Direction régionale de santé publique du CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal** offre des présentations Powerpoint de webinaires (français et anglais) présentant de nombreux outils et références sur la vaccination contre la COVID-19. L'enregistrement des webinaires, tout comme les présentations Powerpoint, sont disponibles sur le site de la Direction régionale de santé publique. Pour y accéder, cliquer sur ce [lien](#). Vous

retrouvez également la documentation en *pièces-jointes* ainsi qu'une trousse d'outils émise par le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Enfin, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a diffusé des capsules vidéo sur la vaccination. Elles ciblent les travailleurs du réseau de la santé, mais pourraient intéresser tous et chacun. Pour consulter ces capsules vidéo, cliquer [ici](#).

Ateliers : proche aidance

Le **réseau d'action pour les aidants de Jeanne-Mance** (RAAJ) propose une série de 4 ateliers sur la proche aidance. Animés par Éline Clavet, travailleuse sociale, psychothérapeute et consultante, ses ateliers mensuels permettront d'explorer différentes facettes du rôle de proche aidant. Proposés à compter du **mardi 30 mars 2021 de 16 h à 17 h 30**, les ateliers seront en ligne gratuitement. Les inscriptions sont obligatoires auprès de Aude Marcli à aude.raaj@gmail.com. Vous trouverez également en *pièce-jointe* la programmation complète.

Initiation à l'internet

Le **Carrefour Montrose** propose une série de formations pour limiter l'isolement des aînés en confinement. Afin d'encourager l'acquisition de connaissances en informatique, les formations seront offertes à deux groupes de 10 personnes. Ce programme vise les personnes aînées membres ou non du Carrefour Montrose et résidant dans le quartier Rosemont-La Petite-Patrie. Pour tous renseignements et inscriptions, veuillez téléphoner au : 514 521-7757, poste 234. Vous trouverez également le dépliant en *pièce-jointe*.

Accompagner une personne gravement malade à domicile

Une équipe de travailleurs sociaux du **CREGÉS du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal** organise une série de 10 ateliers interactifs. Ceux-ci porteront sur : Les ressources disponibles dans la communauté; les services offerts par le réseau de la santé et des services sociaux; la loi sur les soins de fin de vie; les aspects administratifs et financiers; les sources de réconfort. Ces ateliers sont proposés à toute personne de plus de 18 ans qui accompagne un proche gravement malade à domicile. Le proche ou la personne malade doit résider dans la région métropolitaine de Montréal. Les ateliers, en français, auront lieu les **mardis, du 13 avril au 15 juin 2021, de 19 h à 20 h 30**. Pour plus d'information, contacter Patrick Durivage au 514 484-7878, poste 61472 ou par courriel à : patrick.durivage.cvd@ssss.gouv.qc.ca. Vous trouverez également en *pièce-jointe* tous les détails des ateliers offerts en anglais.

Cartes-cadeaux ou cartes prépayées : Prenez garde aux arnaques

Les policiers du **Service de police de la Ville de Montréal** (SPVM) souhaitent sensibiliser les personnes aînées et leurs proches sur une fraude visant à soutirer de l'argent par le biais de cartes prépayées ou de cartes-cadeaux. Le SPVM souhaite rappeler certains conseils de prévention et les recours possibles. En cas de fraude, vous pouvez communiquer avec votre institution financière afin de vérifier les protections auxquelles

vous pourriez avoir droit. Vous pouvez aussi porter plainte à votre service de police local. Vous pouvez également communiquer avec le Centre antifraude du Canada pour signaler une fraude, en composant le 1 888 495-8501 ou directement sur leur site Internet à www.antifraudcentre-centreantifraude.ca. Retrouvez l'information détaillée en *pièce-jointe*.

Programmation des activités

Le **Regroupement des aidantes et aidants naturels de Montréal** (RAANM) propose la programmation de leurs activités qui se tiendront du **13 avril au 22 juin 2021**. Des ateliers tels que : les impacts des messages d'âgisme véhiculés par la société, l'usure de compassion, culpabilité et épuisement seront offerts. Les proches aidants qui s'inscriront, recevront le lien permettant d'accéder aux Zoom. Vous trouverez les détails en *pièce-jointe*.

Âgisme en psychiatrie

Action Autonomie organise un lancement de vidéo sur l'âgisme. Bien présent dans le réseau québécois de la santé mentale, les personnes vieillissantes y sont perçues comme non prioritaires et leurs plaintes, malaises et symptômes physiques ou émotionnels sont souvent considérés comme normaux en raison de leur âge. Des membres du comité sur le vieillissement et la santé mentale d'Action Autonomie se sont penchés sur cette question. Une rencontre Zoom est donc organisée le **jeudi 8 avril 2021 dès 13 h 30**. Les inscriptions sont obligatoires, par courriel à : lecollectif@actionautonomie.qc.ca ou par téléphone au : 514 525-5060. Le lien pour se connecter ainsi que les détails sont en *pièce-jointe*.

Offres d'emploi et documents ci-joints.

Version imprimable ci-jointe.